Province de Québec MRC de Maskinongé Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts



AVIS PUBLIC

Dérogations mineures

L'AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Une consultation publique par écrit et une consultation publique auront lieu dans le cadre d'une dérogation mineure pour la propriété située au 370, rue Picard.

L'objet de cette consultation est de prendre connaissance de l'opinion des personnes intéressées par la demande de dérogation mineure concernant cette propriété :

La propriété est désignée comme étant le 370, rue Picard. La dérogation concerne la réduction de la marge latérale de la maison. Cette dernière devrait être de 3 mètres. La dérogation vise à autoriser une diminution de la marge latérale à 2,9 mètres. Deuxièmement, la marge arrière du garage devrait être de 3 mètres. La dérogation vise à autoriser une diminution de la marge arrière à 2,2 mètres. Troisièmement, la marge avant du cabanon devrait être à 8 mètres. La dérogation vise à autoriser une diminution de la marge avant à 3,3 mètres.

Le Conseil prendra connaissance des avis écrits lors de la séance ordinaire du lundi 4 octobre 2021. De plus, la consultation publique aura lieu ce 4 octobre à 19h00 à la salle Marcel-Milot de l'hôtel de Ville, au 101, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts.

Date limite de réception des avis écrits : 1er octobre 2021 à 16h00

Par écrit à l'adresse suivante : Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts a/s de Patrick Baril 101, rue Hôtel-de-Ville Saint-Alexis-des-Monts, Québec JOK 1V0

Ou par courriel à l'adresse suivante : pbaril@saint-alexis-des-monts.ca

DONNÉ À SAINT-ALEXIS-DES-MONTS, CE 151ÈME JOUR DE SEPTEMBRE 2021

MARYSE ALLARD, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE